

Tableau comparatif des produits de  
**Assurance-vie entière (sans participation)**

En date du 25 mai 2023

Réalisé par Karl Desgroseilliers

Pour le compte de **Claude Morin**

---

Le Comparateur est un produit du

Portail de  
**L'ASSURANCE**

Compagnie	Assomption Vie	BMO Assurance	BMO Assurance	Beneva	Desjardins Assurances	Financière Foresters
Nom du produit (Français)	Essentiel Vie Entière	Régime d'assurance vie entière - Prospérité Accélérée et Protection Patrimoine	Temporaire à 100 ans	Vie entière 20, Vie entière 100	Vie entière garantie à 100 ans (VEG100); 10 ans (VEG10); 15 ans (VEG15); 20 ans (VEG20); à 65 ans (VEG65)	L'assurance vie entière sans participation
Dernière modification	2021-07-02	2023-03-29	2023-03-29	2023-01-17	2022-09-02	2023-05-09
Dernière validation des données	2022-09-12	2023-03-29	2023-03-29	2023-01-17	2022-09-02	2023-05-09
<b>Caractéristiques générales</b>						
Âges à l'émission	Payables à vie : 18 à 75 ans.	De 0 à 80 ans.	0 à 80 ans.	0 à 75 ans.	VEG100: 0-80 ans; VEG10: 0-75 ans; VEG15: 0-75 ans; VEG20: 0-75 ans et VEG65: 0-49 ans.	Paiement jusqu'à 100 ans: 18 à 80 ans. Paiement sur 20 ans: 18 à 65 ans.
Frais d'administration (de police)	80\$ par année	50\$ par année.	144\$ par année.	60\$ pour tout contrat.	Protection principale: 40\$. Protection supplémentaire: 40\$.	50\$/an. 26\$/semestre. 13\$/trimestre. 4,50\$/mois.
<b>Options d'assurance</b>						
Assurance libérée réduite	Oui. Disponible en tout temps, aussi longtemps qu'une valeur de rachat fut accumulée.	Bonification d'assurance libérée: Une fois que le boni de rendement est calculé, il est automatiquement appliqué à l'acquisition d'une garantie d'assurance libérée. Ce montant additionnel d'assurance vie permanente (au-delà de la garantie de base) ne requiert aucun paiement de prime une fois ajouté à une police.	Non	À compter du 10e anniversaire de contrat.	Assurance libérée réduite disponible à partir de la 8e année.	Commence à la 11e année de la police.
Durée de paiement des primes	Payables à vie (payables jusqu'à l'âge atteint de 100 ans).	10 primes; 20 primes; Paiement jusqu'à l'âge de 100 ans.	Paiement jusqu'à l'âge de 100 ans (« à vie »).	Vie entière 20 : primes payables sur 20 ans. Vie entière 100 : primes payables jusqu'à l'âge de 100 ans.	VEG100: paiement à vie; VEG10: payable sur 10 ans; VEG15: payable sur 15 ans; VEG20: payable sur 20 ans; VEG65: payable jusqu'à l'âge de 65 ans.	Paiement jusqu'à 100 ans; Paiement sur 20 ans.
Capital assuré minimum	10 000 \$	50 000\$ (25 000\$ pour la transformation d'une police temporaire).	50 000\$ (25 000\$ pour la transformation d'une police temporaire).	10 000\$.	10 000\$.	50 000\$.
OPTIONS VIE CONJOINTE		Oui	Oui	Oui	Oui	Oui
Valeur de rachat garantie	Disponible après le 10e anniversaire de la police.	Valeur de rachat: Montant fondé sur un tableau des valeurs de rachat garanties pour le capital assuré de base à compter de la première année d'assurance.  Valeur de rachat des bonifications d'assurance libérée: Montant fondé sur le capital assuré de chacune des bonifications d'assurance libérée et sur un tableau distinct qui est garanti à l'acquisition de chaque bonification d'assurance libérée.  Valeur de rachat totale: Valeur de rachat + Valeur de rachat des bonifications d'assurance libérée + solde des paiements additionnels ? Dette sur police impayée.	Information à venir.	À compter du 10e anniversaire de contrat.	À partir de la 5e année.	Commence à la 11e année de la police.

Compagnie	Assomption Vie	BMO Assurance	BMO Assurance	Beneva	Desjardins Assurances	Financière Foresters
Nom du produit (Français)	Essentiel Vie Entière	Régime d'assurance vie entière - Prospérité Accélérée et Protection Patrimoine	Temporaire à 100 ans	Vie entière 20, Vie entière 100	Vie entière garantie à 100 ans (VEG100); 10 ans (VEG10); 15 ans (VEG15); 20 ans (VEG20); à 65 ans (VEG65)	L'assurance vie entière sans participation
<b>Prêts et valeur de la police</b>						
Montants et restrictions	85 % de la valeur de rachat nette. Disponible dès le dixième anniversaire de police, moment auquel les valeurs de rachat débutent.	Le montant minimal par avance est de 500\$ et la valeur de rachat totale restante doit être au moins égale au plus élevé des montants suivants : dette sur police impayée ou 500\$. Le montant de l'avance ne peut représenter plus de 90% de la portion de la valeur de rachat totale moins la dette sur police impayée.	Information à venir.	90 % de la valeur de rachat totale du contrat. Le montant est disponible dès que la valeur de rachat commence à s'accumuler (à partir de l'année 10).	L'avance ne peut pas dépasser la valeur de rachat à la prochaine date d'échéance de la prime moins: toute avance impayée et l'intérêt sur les avances impayées et sur la nouvelle avance qui se sera accumulée à la prochaine date d'échéance de la prime.	Il est possible d'obtenir une avance en utilisant la police d'assurance comme nantissement. La police doit être en vigueur et avoir une valeur de rachat supérieure à zéro au moment de la demande d'avance. Le montant maximum d'une avance est égal à 90% de la valeur de rachat brute moins toute dette en souffrance.

Compagnie	IA Groupe financier	IA Groupe financier	IA Groupe financier	Manuvie	Sun Life	UV Assurance
Nom du produit (Français)	Héritage	Assurance Vie entière	Vie et Sérénité 65	Performax Or	Assurance-vie permanente Sun Life	L'Adaptable
Dernière modification	2023-05-08	2022-09-15	2022-09-06	2022-09-08	2022-09-15	2023-03-21
Dernière validation des données	2023-05-08	2022-09-15	2022-09-06	2022-09-08	2022-09-15	2023-03-21
<b>Caractéristiques générales</b>						
<b>Âges à l'émission</b>	Protection individuelle: 0 à 85 ans.  Protection conjointe dernier décès: 15 à 85* ans.  *Les deux assurés doivent avoir entre 15 et 85 ans.	V10/V20/V100/ 0 à 70 ; V65: 0 à 54; Duo Vie et Santé enfant: 15 jours à 20.	15 à 60 ans	Couverture individuelle: Paiement jusqu'à 100 ans: 0-85; Paiement pendant 15 ans: 0-85.  Couverture conjointe premier décès: 25-85.  Couverture conjointe dernier décès (coûts jusqu'au dernier décès): 25-90.	Assurance sur une tête: Paiement à vie: de 0 à 85 ans; 10 paiements: de 0 à 85 ans; 15 paiements: de 0 à 85 ans; 20 paiements: de 0 à 80 ans.  Assurance sur deux têtes: Primes à vie: de 18 à 85 ans; 10 paiements: de 18 à 85 ans; 15 paiements: de 18 à 85 ans; 20 paiements: de 18 à 80 ans.	0 à 75 ans.
<b>Frais d'administration (de police)</b>	Aucun.	1 assuré 60\$, 2 assurés et + 90\$, ajouter 30\$ pour les assurances conjointes.	1 assuré 60\$, 2 assurés et + 90\$	Annuels : 24,96\$; semestriels : 21,00\$; trimestriels : 10,50\$; mensuels : 3,50\$.  Les frais de contrat cessent d'être exigibles après 15 ans.	25\$ par année; 2,25\$ par mois dans le cas d'un prélèvement bancaire.	Le frais régulier est 60\$.
<b>Options d'assurance</b>						
<b>Assurance libérée réduite</b>	Ne s'applique pas.	Oui, à partir de la 11e année	Oui, à partir de la 11e année	Disponible.	Oui.	Disponible à compter du 10e anniversaire.
<b>Durée de paiement des primes</b>	Le coût d'assurance est payable jusqu'à l'anniversaire du contrat auquel l'assuré atteint l'âge de 100 ans (l'assuré le plus jeune dans le cas d'une protection conjointe dernier décès).	Pendant 10 ans, 20 ans, à vie, jusqu'à 65 ans et jusqu'à l'âge de 30 ans pour Duo Vie et Santé-enfant.	Jusqu'à l'âge de 100 ans.	Coûts jusqu'à l'âge atteint de 100 ans; coûts pendant 15 ans.	Paiement à vie, 10 paiements, 15 paiements, 20 paiements.	20 paiements ou jusqu'à 25, 35, 45, 55, 65, 75 ou 85 ans, minimum 20 ans.
<b>Capital assuré minimum</b>	1 000 000\$.	10 000\$; 20 000\$ pour Duo Vie et Santé enfant.	10 000 \$	25 000\$	Sur une tête: 0 à 64 ans : 25 000 \$ à 10 000 000 \$; 65 à 85 ans : 10 000 \$ à 10 000 000 \$. Sur deux têtes: Tous les âges : 25 000 \$ à 10 000 000 \$.	Émission simplifiée: 10 000\$ à 150 000\$. Sélection régulière: 150 001\$ +.
<b>OPTIONS VIE CONJOINTE</b>	Oui	Oui	Non	Oui	Oui	Oui
<b>Valeur de rachat garantie</b>	Protection de base: valeur de rachat garantie.  Protection d'assurance supplémentaire libérée (ASL): valeur de rachat garantie.	Oui, à partir de la 11e année	Oui, à partir de la 11e année	Commence à l'année 5.	- À compter de la troisième année.  - Incluse pour toutes les options de couverture et de prime.	Disponible à partir de la 10e année.
<b>Prêts et valeur de la police</b>						
<b>Montants et restrictions</b>	Avance sur police  Le montant maximum de l'avance sur police est calculé comme suit :  90 % * (VRG de base + VRG de l'ASL + valeur marchande du Fonds de capitalisation) ? Toute Somme due à la Compagnie.  Avance automatique sur police  Le montant maximum de l'avance automatique sur police est calculé comme suit :  (VRG de base + VRG de l'ASL + Fonds de capitalisation) ? Toute Somme due à la Compagnie.	90% de la valeur de la police. À partir la 11e année.	Sur demande écrite du contractant, à partir de la 11e année, la Compagnie prête une somme qui, ajoutée à toute somme due et à toute prime échue et impayée, plus les intérêts, ne peut dépasser 90 % de la valeur de rachat du contrat. L'intérêt d'un prêt sur police est payable à la date d'anniversaire du contrat. Dans le cas d'un défaut de paiement, l'intérêt est ajouté au montant dû et est sujet aux charges d'intérêt.	Avance sur contrat maximale possible = 90% de la valeur totale du contrat (diminuée de toute somme due, y compris les intérêts). Possible après la première année contractuelle.	? Le montant minimal pour une avance est de 250 \$.  ? Le montant maximal est égal à la valeur de rachat garantie, moins les intérêts pour un an, moins les avances déjà consenties.	90% de la valeur de rachat. Avance d'office de la prime dès que les valeurs de rachat sont disponibles (après 10 ans).

<b>Compagnie</b>	<b>UV Assurance</b>
<b>Nom du produit (Français)</b>	<b>Vie Entière Valeurs Élevées (VEVE ou VE20 Valeurs Élevées)</b>
<b>Dernière modification</b>	<b>2023-03-21</b>
<b>Dernière validation des données</b>	<b>2023-03-21</b>
<b>Caractéristiques générales</b>	
<b>Âges à l'émission</b>	0 à 75 ans.
<b>Frais d'administration (de police)</b>	Le frais régulier est 60\$.
<b>Options d'assurance</b>	
<b>Assurance libérée réduite</b>	Disponible à compter du 10e anniversaire.
<b>Durée de paiement des primes</b>	20 paiements.
<b>Capital assuré minimum</b>	Émission simplifiée: 10 000\$ à 150 000\$. Sélection régulière: 150 001\$ +.
<b>OPTIONS VIE CONJOINTE</b>	
<b>Valeur de rachat garantie</b>	Oui Disponible à partir de la 10e année.
<b>Prêts et valeur de la police</b>	
<b>Montants et restrictions</b>	90% de la valeur de rachat. Avance d'office de la prime dès que les valeurs de rachat sont disponibles (après 10 ans).

**Cette comparaison de produits a été réalisée par l'outil Le Comparateur du Portail de l'assurance.**

**Conseiller:** Karl Desgroseilliers

**Client:** Claude Morin

**Date:** 25 mai 2023

**Produit:** Assurance-vie entière (sans participation)

Le client confirme avoir reçu la recommandation du conseiller.

Signature du client : \_\_\_\_\_

Date de Signature : \_\_\_\_\_

Avis de non-responsabilité : l'exactitude du contenu de ce tableau dépend de l'information fournie par les compagnies d'assurance. Les conseillers devraient se référer directement à leur agent général pour obtenir les documents officiels. Le Comparateur ne peut pas être tenu responsable pour des données erronées. Les informations colligées pour ce document sont protégées par les droits de propriété intellectuelle des Éditions du Journal de l'assurance inc. Toute redistribution à une personne autre que le client est strictement interdite.